

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté du Président de la Communauté de Communes Terres de Saône, en date du 27/11/2018, il sera procédé à une enquête publique au titre d'une modification du zonage d'assainissement d'Amoncourt. Le Président du Tribunal administratif de Besançon a désigné, en date du 14/11/2018, un commissaire enquêteur, M. Jean-Pierre LOUVOT.

Cette enquête publique dont le siège est fixé à la Mairie d'Amoncourt 70170 Amoncourt, se déroulera du mardi 08/01/2019 au jeudi 07/02/2019 Inclus, soit 31 jours consécutifs.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront déposés à la mairie d'Amoncourt pendant la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Le dossier d'enquête pourra également être consulté en ligne :

- sur le site internet abritant le registre dématérialisé: <https://www.registre-dematerialise.fr/1084>
- ou sur l'adresse mail suivante : enquete-publique-1084@registre-dematerialise.fr

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie aux lieux et heures suivants :

- mardi 08/01/2019 de 10h à 12h
- mardi 22/01/2019 de 16h à 18h
- jeudi 07/02/2019 de 15h à 17h

Le public peut également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur, soit par courrier postal à l'attention du Commissaire enquêteur à la mairie d'Amoncourt 70170 AMONCOURT, soit par voie électronique, sur le registre dématérialisé: <https://www.registre-dematerialise.fr/1084>, soit par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-1084@registre-dematerialise.fr

A l'expiration de la procédure de l'enquête publique, une copie du rapport dans lequel le commissaire énonce les conclusions motivées, sera déposée à la Communauté de Communes Terres de Saône et dans la mairie énoncée ci-dessus.